Rhodoshop

Région de Rhodope – Bulgarie

|  |  |
| --- | --- |
| RESPONSABILITÉ | PUBLIQUE |
| Responsable du programme | Association des municipalités de Rhodope (ARM) |
| Unité de mise en œuvre du programme  | Rhodoshop |
| Modèle de mise en œuvre | Contrat de performance énergétique (CPE)Rapports contractuels directs (RCD) |
| Services d'exploitation | NégociantAgrégateurFacilitateurConseiller financierAssesseur |
| Projets financés | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)Énergie renouvelableÉclairage des rues |
| Ambitions/Objectifs | 50 % d'économies d'énergie |
| Bénéficiaires | Secteur public (municipalités) |
| Mécanisme de financement | Établissements financiersFonds d'investissementsESCO |
| Instruments financiers | Capitaux/Fonds propresPrêtsSubventions |

# Récapitulatif

Le programme Rhodoshop vise à aider les autorités locales de Rhodope à renforcer leur expertise technique, économique, juridique et administrative pour mettre en œuvre à plus grande échelle l'efficacité énergétique dans les petites municipalités rurales.

Ce programme comprend six objectifs généraux :

Objectif 1 : Renforcer les capacités, les compétences et les connaissances des autorités locales de Rhodope en créant Rhodoshop, un guichet unique dédié aux initiatives d'efficacité énergétique dans la région et basé sur le modèle financier du GRE-Liège de RENOWATT qui a été couronné de succès. Rhodoshop sera une agence de passation de marchés publics intervenant pour le compte d'autorités publiques dans le cadre de travaux de rénovation énergétique de leurs propres bâtiments et de leurs systèmes d'éclairage des voies publiques.

Objectif 2 : Élaborer une réserve de projets d'investissement en faveur de l'énergie durable qui facilitent le regroupement de projets et le recours à des solutions de financement minimisant les coûts de transaction.

Objectif 3 : Proposer des solutions de financement adéquates pour réaliser des économies d'énergie dans la région de Rhodope (p. ex. des CPE, des fonds dédiés à l'efficacité énergétique, des prêts bancaires, des sources de financement national, etc.).

Objectif 4 : Initier des projets d'investissement durable concrets dans les municipalités de Rhodope pour un montant de 13,2 millions d'euros pendant une durée de 36 mois.

Objectif 5 : Garantir la durabilité des efforts menés dans le cadre de Rhodoshop une fois le projet terminé en lançant un programme de diffusion en Bulgarie et dans l'UE pour étendre la portée des résultats du projet.

La proposition de Rhodoshop est principalement axée sur les bâtiments publics et les systèmes existants d'éclairage des voies publiques. Il sera envisagé ultérieurement de mettre l'accent sur les bâtiments privés en fournissant un appui à la mise en œuvre d'un programme national d'efficacité énergétique dans les foyers bulgares (initiative gouvernementale bulgare de financement des ménages privés). Les économies de 8,8 GWh/an qui sont visées d'ici la fin du projet feront l'objet d'un suivi rigoureux pendant sa durée de vie ainsi que les modes d'investissement élaborés dans le cadre du projet.

Le programme couvre initialement six municipalités qui sont toutes membres de l'Association des municipalités de Rhodope (qui comprend 16 membres au total). Ces six membres de départ sont Banite, Chepelare, Devin, Nedelino, Smolyan et Zlatograd dont cinq d'entre elles participent à la Convention des maires. Cette initiative commune est justifiée par le fait que ces municipalités sont voisines les unes des autres et ont déjà collaboré précédemment.

Le programme est cogéré par le SEC (Sofia Energy Centre).

Il est financé dans le cadre de l'initiative d'aide au développement du programme Horizon 2020. Le GRE-Liège est responsable de la formation relative à la création et à la gestion d'un guichet unique, l'unité de mise en œuvre du programme.

L'initiative proposée est basée sur les résultats du projet CITYnvest du programme H2020 ([www.citynvest.eu](http://www.citynvest.eu)) et le plan d'action qui a été élaboré pour la région de Rhodope prévoit la création d'une infrastructure adéquate qui aidera les municipalités de Rhodope à obtenir un soutien financier en tenant compte des aspects financiers, juridiques, administratifs et organisationnels. SEC, qui est l'organisation chargée de la coordination de la proposition de Rhodope, est partenaire du projet CITYnvest et l'Association des municipalités de Rhodope est une organisation de soutien des activités de CITYnvest dans la région de Rhodope. Le GRE-Liège, qui s'appuie sur un modèle financier innovant dans le cadre de CITYnvest, collabore avec SEC et l'Association des municipalités de Rhodope pour créer Rhodoshop et le rendre opérationnel, et fournira régulièrement des consultations sur des questions pratiques au cours de la phase de mise en œuvre de Rhodoshop (par Skype et par courrier électronique).

# Comment cela fonctionne-t-il ?

Le projet Rhodoshop vise à mettre en œuvre un modèle financier innovant en créant un guichet unique pour la passation de marchés publics, ce qui donnera la possibilité :

* de regrouper les projets de plusieurs petites municipalités pour atteindre une masse critique ;
* de mettre l'accent sur les marchés publics de mesures d'efficacité énergétique qui sont basés sur les principes de la passation de marchés publics écologiques pour privilégier les produits et les services les plus respectueux de l'environnement, les plus économes en consommation d'énergie et les plus rentables. La passation de marchés publics écologiques consiste à comparer les qualités et les performances de différentes solutions au cours de l'intégralité de leur cycle de vie et à privilégier la solution dont le rapport coût/performance est le plus élevé. Cet outil permet également d'élargir les parts de marché de solutions innovantes pour améliorer les caractéristiques énergétiques de produits et de services, en vue d'utiliser des matériaux recyclés et de diminuer les émissions de CO2.

Le projet Rhodoshop garantira une valeur ajoutée européenne en répliquant les expériences innovantes du GRE-Liège de regroupement et d'agglomération de projets et les solutions de financement qui minimisent les coûts de transaction sur le marché bulgare, et en disséminant encore davantage cette approche au sein des communautés locales bulgares et à l'échelle de l'UE.

Pour maximiser l'impact de l'initiative visant à accroître les investissements en faveur des énergies durables dans la région, il est envisagé de faire participer les principaux groupes cibles suivants :

* Municipalités de la région de Rhodope. Elles participeront au projet en tant que membres de l'Association des municipalités de Rhodope qui est partenaire du projet Rhodoshop en tant que guichet unique et qui peut dès lors communiquer toutes les informations qui ne sont pas confidentielles aux autres membres ;
* Autres municipalités bulgares – elles seront ciblées dans l'optique d'élargir les résultats du projet avec l'aide de l'Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie qui comprend l'ensemble des 265 municipalités existantes du pays et dont l'investissement est garanti par une lettre de soutien ;
* Autorités locales européennes et autres acteurs locaux – par l'intermédiaire de l'aide de Climate Alliance, un réseau européen de 1 713 municipalités de 26 pays européens.

Autres principaux acteurs du projet :

* Association des municipalités de Rhodope représentant les 16 municipalités de la région de Rhodope (dont les six premières à expérimenter Rhodoshop) – partenaire du projet en tant qu'organisation hôte de Rhodoshop ;
* Sofia Energy Centre (SEC) – Partenaire du projet fournissant un soutien en matière de gestion et de coordination à la structure Rhodoshop en s'appuyant sur la vaste expérience acquise dans l'exécution de projets d'énergie durable à l'échelle européenne et nationale au cours de ses vingt-deux années d'activités de conseil ;
* GRE-Liège – Sous-traitant possédant une expertise unique en matière de création de guichet unique et assurant une formation sur site en se déplaçant auprès du personnel de Rhodoshop pour faire part de son expérience pratique relative à la fonction de guichet unique et en fournissant un appui continu lors de la phase opérationnelle de Rhodoshop.

L'approche générale consiste à créer une unité dédiée de mise en œuvre du programme qui assume toutes les fonctions des municipalités participantes liées à l'ensemble du cycle de développement et de mise en œuvre des investissements relatifs aux énergies renouvelables tout en fournissant la possibilité de regrouper et d'assembler des petits projets pour améliorer leur viabilité financière et obtenir des conditions plus avantageuses de la part des bailleurs de fonds des projets. L'unité sera dotée d'une équipe dédiée possédant les compétences respectives et une formation complémentaire sera fournie sur les sujets spécifiques propres aux secteurs et thèmes du programme.

Fig. 1. Modèle financier et opérationnel



**Rémunération des services et des investissements**

L'ESCO fournit les prestations suivantes dans le cadre des CPE :

* Travaux de rénovation
* Économies garanties

**Propriétaires de biens immobiliers**

Municipalités de Rhodope

Financement du projet par :

* le maître d'ouvrage
* FBEE
* des prêts bancaires
* l'ESCO

Soutien de l'unité de mise en œuvre pour exécuter le programme Rhodoshop

**ESCO/entrepreneurs**

L'unité de mise en œuvre du programme facilite le projet et soutient les bénéficiaires pendant toute la durée du processus Rhodoshop.

Banque européenne d'investissement

Fonds bulgare réservé à l'efficacité énergétique

Banques

**Subvention de l'aide au développement de projet du programme Horizon 2020**

**Rémunération des services**

**Service de la dette**

**Prêt**

**Prêt**

**Service de la dette**

**Sofia Energy Centre (SEC)**

**Rhodoshop**

**Opérateur du programme**

**Association des municipalités de Rhodope (ARM)**

# Unité de mise en œuvre du programme

Rhodoshop sera rattaché juridiquement à l'Association des municipalités de Rhodope. Ses objectifs seront clairement définis et les principes associés à sa fonction seront inscrits dans le règlement fondateur de l'organisme. Une équipe dédiée de cinq personnes travaillera à temps plein sur le programme pilote de Rhodoshop. Les dispositions principales du règlement fondateur de Rhodoshop aborderont la neutralité de la structure qui est importante pour les autorités locales et d'autres parties prenantes, son statut de structure à but non lucratif étant juridiquement rattaché dans le cadre l'Association des municipalités de Rhodope, ainsi que dans son rôle intermédiaire en tant que facilitateur et organisme de passation de marchés publics pour les municipalités inscrites. Il définit les règles principales de fonctionnement et définit plusieurs aspects de la collaboration entre le pouvoir adjudicateur pour les bénéficiaires et la centrale d'achat comme suit :

* L'objet et le rôle de la centrale d'achat ;
* Les conditions d'adhésion à la centrale d'achat ;
* L'engagement du pouvoir adjudicateur pour les bénéficiaires à l'égard de la centrale d'achat ;
* Les engagements du pouvoir adjudicateur pour les bénéficiaires dans le cadre d'un CPE ;
* Les responsabilités de la centrale d'achat ;
* La répartition des rôles concernant l'avis de marché ;
* La répartition des rôles concernant l'exécution du marché ;

Les rôles et les responsabilités essentiels de Rhodoshop en tant qu'organisme de passation de marchés publics seront établis comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Rôle**  | **Rôle de facilitateur**  |
| Fonctionnement/mécanisme  | Il conclut les contrats de travaux publics, d'approvisionnement ou de services ou les contrats-cadres pour le compte des entités/pouvoirs adjudicateurs ou les institutions publiques. Son rôle est en principe limité au lancement de la procédure et à l'attribution du contrat.  |
| Responsabilités  | Une fois le contrat notifié, chaque bénéficiaire est responsable de l'achèvement de la procédure. Il y a une relation contractuelle entre le soumissionnaire et chaque bénéficiaire (chaque bénéficiaire qui a adhéré à l'accord).  |
| Activités  | * Assume le rôle d'assistant auprès du pouvoir adjudicateur pour le client.
* Les contrats sont conclus entre le client et l'ESCO.
* Assume le rôle de facilitateur : sélection des bâtiments, rédaction des spécifications, sélection des bailleurs de fonds (ESCO et autres entités) et négociations avec ces derniers.
* Recherche des financements pour les villes et les municipalités.
* Peut proposer la gestion des services des CPE aux municipalités.
 |

L'unité de mise en œuvre du programme Rhodoshop sera chargée des services d'exploitation suivants :

* Marketing et communication : informer les bénéficiaires des types d'offres disponibles.
* Facilitation et assistance à la clientèle :
	+ Assume le rôle de centrale d'achat pour le compte des municipalités inscrites – le facilitateur qui conclut les contrats de travaux publics, d'approvisionnement ou de services ou les contrats-cadres pour le compte des entités/pouvoirs adjudicateurs ou les institutions publiques.
	+ Assume le rôle de centre de connaissances.
	+ Centralise les compétences et les ressources (audits, travaux à réaliser, calculs relatifs à la viabilité financière, définition des spécifications pour les appels d'offres et évaluation des offres qui sont reçues en fonction de critères prédéfinis).
	+ Participe à l'identification des solutions de financement applicables pour les différentes municipalités/clients – comme les municipalités de Rhodope sont de tailles différentes, elles peuvent bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de systèmes différents. L'unité de mise en œuvre du programme examinera les possibilités de financement et identifiera les sources adaptées en fonction du profil du client.
	+ Participe à l'élaboration et à la négociation des modalités et conditions convenues avec les ESCO et les autres bailleurs de fonds.
	+ Procède au suivi des résultats des projets.
* Agglomération de projets :
	+ Regroupe les projets en fonction des différents clients/municipalités, ce qui permet de diversifier les risques, d'obtenir de meilleurs mécanismes de financement, de créer des synergies entre les projets de rénovation et d'attirer des entreprises professionnelles.
	+ Augmente la taille des projets et des investissements.
	+ Crée des possibilités d'investissement plus attrayantes pour les entrepreneurs en construction, les ESCO, les entreprises d'entretien, le secteur financier.

Le personnel est composé des membres suivants :

* Responsable de Rhodoshop
* Expert technique de Rhodoshop
* Expert financier/économique de Rhodoshop

|  |  |
| --- | --- |
| Structure juridique | Intégration dans l'Association des municipalités de Rhodope |
| Description des actionnaires | N/A |
| Fonds propres | N/A |
| Actionnaires | ARM |
| Personnel dédié au programme | Faible – < 5 ETP |
| Coût d'exploitation du programme | Modéré |

# Organisation et partenariats

Le schéma organisationnel est le suivant :



**sous-traitants**

**Partenariat**

**Comité de direction**

**Bailleurs de fonds : ESCO, banques, programmes opérationnels**

**Personnel opérationnel de Rhodoshop**

**ARM**

**SEC**

Expertise économique :

Études de faisabilité

Expertise technique :

Architectes, ingénieurs, audits énergétiques

Expertise juridique :

Sous-traitant GRE-Liège RenoWatt

Municipalités inscrites

L'Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie et Climate Alliance font partie des partenaires.

# Bénéficiaires

|  |  |
| --- | --- |
| Bénéficiaires | Municipalités de la région de Rhodope |
| Type de projets | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)Projets d'éclairage des voies publiques |
| Soutien opérationnel | Facilitation de projets par le biais de l'unité de mise en œuvre du projet |
| Aide financière | Coûts de facilitation des projets : gratuits pendant trois ans |

# Mécanisme de financement

**Financement de l'unité de mise en œuvre du programme :**

Une subvention d'aide au développement de projet du programme Horizon 2020 d'un montant total de 470 000 euros finance l'unité de mise en œuvre du programme ainsi que la communication et la coordination initiales du programme.

**Financement du projet :**

La structure Rhodoshop a pour principale responsabilité de définir un mécanisme d'investissement pour les réserves de projets qui sont élaborées. Elle joue un rôle de facilitateur pour obtenir des moyens de financement en recherchant des bailleurs de fonds adéquats qui correspondent aux exigences spécifiques du projet, en nouant des contacts et en menant des négociations pour le compte des autorités locales inscrites et pour bénéficier des meilleures conditions d'accord avec l'organisme de financement sélectionné.

Les options suivantes ont été examinées pour élaborer le plan financier des projets d'investissement :

* Financement par des sociétés tierces et ESCO
	+ Pour l'éclairage des voies publiques : Ullichno osvetlenie EAD (Street Lighting Ltd.) – société d'actionnaires privés exécutant un contrat d'ESCO pour la rénovation, l'entretien et l'exploitation de l'éclairage des voies publiques avec la municipalité de Sapareva Banya depuis octobre 2015.
	+ Pour les bâtiments publics : ENEMONA Ltd. (pour les mesures d'amélioration de l'enveloppe des bâtiments), Erato Company (pour les chaudières à biomasse installées dans les bâtiments publics), Dalkia Veolia Energy Varna (uniquement pour les contrats de gestion de l'énergie des bâtiments, pas pour les investissements dans les rénovations).
* Fonds bulgare réservé à l'efficacité énergétique FBEE

Le Fonds bulgare pour l'efficacité énergétique réunit les fonctions d'une institution de financement/garantie et d'un organisme de conseil. Il propose des prêts à taux d'intérêt réduit, des garanties de crédit partielles et des possibilités de garanties de portefeuilles d'ESCO pour les municipalités qui peuvent être combinés avec des prêts bancaires et des financements d'ESCO. Les rénovations de bâtiments et de systèmes d'éclairage des voies publiques peuvent bénéficier de ces moyens de financement (entre autres).

* + Prêts

Le FBEE fournit des prêts aux municipalités d'une durée maximale de 7 ans, à des taux d'intérêt compris entre 4,5 et 8 % et avec une participation minimale de 10 à 25 % en fonction de la source de cofinancement. La participation minimale du promoteur du projet pour le projet proposé se répartit comme suit :

* + - Au moins 10 % de cofinancement « FBEE - Banque commerciale » ;
		- Au moins 25 % de financement indépendant du FPEEER (FBEE).

Il n'y a pas d'autres conditions supplémentaires pour le crédit (taxes) et le calendrier de remboursement est défini en fonction des besoins du promoteur du projet. Les conditions sont identiques entre le financement direct du FBEE et le cofinancement avec une banque commerciale.

* + Garanties de crédit partielles GCP

GCP avec des frais annuels compris entre 0,5 et 2 % alors que les engagements individuels de garantie de projet ne peuvent dépasser 400 000 euros avec une durée maximale de 7 ans.

* + Garanties de portefeuille d'ESCO

Le fonds peut être associé à une participation d'ESCO en fournissant des garanties de portefeuille. Dans ce système, les ESCO répondent à un appel d'offres de projet et obtiennent ensuite un financement bancaire pour ce projet ou disposent d'une ligne de financement et y associent des projets. Cette approche présente un inconvénient car les ESCO ont traditionnellement recours en grande partie à la mobilisation de capitaux d'emprunt pour financer leurs contrats de performance. Leur trésorerie doit être parfaitement établie en ce qui concerne les montants prévus et les calendriers. Les retards de paiement de clients ou les défaillances peuvent porter un lourd préjudice au service de la dette des ESCO. Grâce à la garantie de portefeuille d'ESCO, le FBEE assume une partie du risque d'ESCO et garantit une couverture en cas de perturbation relative aux créances de l'ESCO. Le FBEE a conclu des partenariats autour de projets dans le cadre de ce système avec l’ESCO bulgare ENEMONA.

* Subventions publiques et fonds renouvelables

La rénovation énergétique est principalement financée à l'heure actuelle par des programmes opérationnels nationaux qui combinent fonds européens et cofinancement national. La politique générale de la période suivante du programme pour 2014-2020 vise à modifier l'équilibre en augmentant les systèmes de fonds renouvelables (c'est-à-dire les prêts) et en diminuant les subventions directes (voir la page 12 du nouveau programme Régions en croissance), ce qui rend compte de la politique générale de l'UE consistant à réorienter les efforts des autorités locales vers l'obtention de fonds privés pour leurs initiatives en faveur des énergies durables.

|  |  |
| --- | --- |
| Financement de l'unité de mise en œuvre du programme | Rhodoshop a obtenu un financement de l'ADP H2020 (470 000 €).  |
| Financement des projets | Les projets sont financés à l'aide de subventions, de prêts et de financements par des sociétés tierces. |
| Mécanisme de financement | Institutions financièresESCOFonds dédiés à l'efficacité énergétique |
| Volume des fonds | N/A |
| Type de fonds | N/A |
| Sources des fonds | Inconnu |
| Instruments financiers | Fonds propresPrêtsSubventions |

# Réalisations (Objectifs)

Le programme initial vise 11,5 millions d'euros d'investissement dans 42 bâtiments, pour une surface totale de 85 429 m2 et 1,7 million d'euros dans les réseaux d'éclairage public. Son objectif est d'atteindre 8 800 MWh/an d'économie d'énergie et 544 MWh/an de production d'énergie renouvelable.

De plus, le programme prévoit d'investir 1,7 million d'euros dans les systèmes d'éclairage des voies publiques et d'atteindre un objectif de 1 356 MWh/an et de 14,8 tonnes de CO2 d'économies. Le délai moyen de remboursement est de 14,8 ans.

# Coordonnées

**Ivanka Pandelieva**

**Sofia Energy Centre**

GALITCHITSA 37 ENTR 2 2E ÉTAGE

1164 SOFIA

Bulgarie

**E-mail : ivankap@sec.bg**

**M + 359 887317835**

**T + 359 2 9628447**

**F + 359 2 962 8447**

# Fiche d'informations

**Infos générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Pays | Bulgarie |
| Nom du modèle | Rhodoshop |
| Date de création | Ongoing |

**Description du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Responsabilité | Publique |
| Responsable du programme | Association des municipalités de Rhodope (ARM) |
| Unité de mise en œuvre du programme | Rhodoshop |
| Services d'exploitation | NégociantAgrégateurFacilitateurConseiller financierAssesseur |
| Modèle de mise en œuvre | Contrat de performance énergétique (CPE)Rapports contractuels directs (RCD) |
| Types de projets financés | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)Projets d'énergie renouvelableProjets d'éclairage des voies publiques |
| Bénéficiaires | Municipalités de la région de Rhodope |
| Couverture géographique | Région |

**Description du modèle financier**

|  |  |
| --- | --- |
| Financement du projet | Publique/privée |
| Mécanisme de financement de projet  | Propriétaires fonciersÉtablissements financiersFonds dédiés à l'efficacité énergétiqueESCO |
| Instruments financiers | PrêtsSubventionsFonds propres |
| Modèle de remboursement | Accord d'économies garanties (pour les CPE) |

**Profil de risque du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Risque de performance | ESCO (pour les CPE) |
| Recours | N/A |
| Risque financier | Propriétaires des biens immobiliersÉtablissements financiers |

**Exigences du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Besoins en personnel | Faible< 5 ETP |
| Exigences en matière de fonds propres | N/A |
| Besoins de financement | FaibleMoins de 1 M € |

**Indicateurs clés du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Volume d'investissement ciblé | 13,2 M € |
| Taille du projet (ou du portefeuille de projets) | 0,06 M € à 6,6 M € |
| Niveau moyen d'économie d'énergie | 25 % - 85 % |

**Maturité du développement**

|  |  |
| --- | --- |
| Stade de développement/de mise en œuvre | Mise en route |
| Maturité du développement opérationnel | Mise en route |
| Maturité du développement financier | Mise en route |

**Qualification du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Niveau d'établissement | Bien établi |
| Potentiel de croissance | Vaste |
| Évolutivité du modèle | Élevée |
| Reproductibilité du modèle | Élevée |
| Impact sur les comptes publics | Élevée |